

N° 7214 / ONSSA/DAF/DRHS/SGRH

Rabat, le :

24 DEC 2021

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE  
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 9494/D du 29 Novembre 2021 portant l'accord préalable pour l'organisation de concours de promotion interne au profit des Médecins vétérinaires, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites du concours de promotion interne pour l'accès au grade de Médecin vétérinaire Hors Grade (Options : Santé animale)

Décide

**Article premier :** La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale du concours de promotion interne pour l'accès au grade de Médecin vétérinaire Hors Grade, organisé le **11 Décembre 2021** est arrêtée comme suit :

NOM	PRENOM	Spécialité
NAIT-HSSAIN	ABDELATAH	SANTE ANIMALE
SADIKAOUI	Abderrahmane	SANTE ANIMALE

  
ONSSA  
POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA  
ET PAR DELEGATION  
LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
Signé : Abdelfettah BENJELLOUN